

Article

« Langues et silence : les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage »

Christopher McALL

Sociologie et sociétés, vol. 24, n° 2, 1992, p. 117-130.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001487ar>

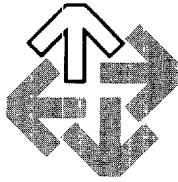
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Langues et silence: les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage



CHRISTOPHER McALL

Ce texte traite de l'intégration linguistique des travailleurs immigrés au Québec dans les milieux de travail du point de vue de la sociologie du langage. Dans un premier temps, je fais état de différentes manières de « penser » langues et langage en linguistique, sociolinguistique et sociologie. Deuxièmement, je présente certains constats concernant l'évolution des rapports entre les deux communautés de langue française et anglaise au Québec depuis le début des années 1970, ainsi que la position occupée par la population immigrée vis-à-vis de ces rapports. Troisièmement, j'aborde la diversité de situations dans laquelle se trouve la population immigrée ou allophone et l'incidence de cette diversité sur son intégration linguistique à l'un ou l'autre des deux groupes ethnolinguistiques principaux. Enfin, je repose la question de départ: comment la sociologie du langage peut-elle nous aider à repenser les rapports entre communautés de langue au Québec, particulièrement en ce qui concerne l'intégration linguistique des travailleurs immigrés dans les milieux de travail ?

LINGUISTIQUE, SOCIOLINGUISTIQUE ET SOCIOLOGIE DU LANGAGE

Dans les écrits portant sur l'utilisation des langues et du langage, nous nous trouvons devant deux approches distinctes: celle dont l'objet principal est le *langage* lui-même, et celle qui cherche avant tout à mieux comprendre les rapports sociaux à *travers le langage*. Même si l'approche adoptée par les fondateurs de la linguistique était près de la sociologie (cf. Vendryes, 1952), les études en linguistique par la suite ont eu tendance à dissocier le langage comme objet des rapports sociaux. Tout en ayant sa logique sur le plan analytique, cette dissociation a mené à une disjonction radicale entre l'étude des rapports sociaux (le domaine de la sociologie) et l'étude du langage (la linguistique).

Même si les développements plus récents en sociolinguistique sont fondés sur la nécessité de resituer l'étude des comportements langagiers dans le contexte des rapports sociaux, il reste que la préoccupation principale de la sociolinguistique est d'arriver à une meilleure compréhension des phénomènes langagiers, quitte à faire appel aux rapports sociaux. Le langage comme objet en soi, comme chose existant « en dehors » des rapports sociaux, avec les règles de production et de transformation associées à différentes langues, continue ainsi à marquer la sociolinguistique. Toujours justifiable sur le plan analytique, cet accent qui est mis sur langage et langues en tant que systèmes phonologiques ou

lexicaux, – ou en tant qu'ensembles de règles génératrices dans la pensée post-structuraliste de Chomsky (1986) – peut mener à la réification. Non seulement étudie-t-on la langue comme système en soi, mais cette même langue est conceptualisée comme « existant » : elle peut « survivre » ou « mourir », être « possédée » « protégée », « aimée », et « aménagée », devenir du « capital culturel », être « rentable », même entrer en « contact » ou en « conflit » avec d'autres langues. Non seulement cette réification a-t-elle sa source dans les pratiques traditionnelles en linguistique (en commençant avec le philologisme du XIX^e siècle), et non seulement la « chose » ainsi définie finit-elle par assumer tous les traits d'un bien dans le sens capitaliste du terme (dans le contexte de la « culture » du capitalisme), mais elle est aussi imprégnée des sentiments associés aux romantismes nationalistes en Occident à partir du XIX^e siècle (cf. McAll, 1990a, pp. 191-200, et 1991a).

Ce qui est occulté dans ces différentes formes de réification est l'aspect secondaire, instrumental du langage. Le langage n'existe pas en dehors de son utilisation dans un rapport social de communication, et une langue n'existe pas en dehors des actes de communication à l'intérieur d'une communauté de locuteurs. Poser le problème du langage comme instrument exige une analyse approfondie des rapports sociaux dans la constitution desquels langage et langues sont utilisés. Ici aussi nous avons le choix de prendre la voie de la sociolinguistique ou celle de la sociologie. Ceux qui sont allés le plus loin en sociolinguistique dans cette contextualisation sociale du langage – Labov et Milroy, par exemple – se réfèrent à la constitution des rapports sociaux pour mieux comprendre les différences dialectales ou de langue. Même si leurs analyses jettent un éclairage nouveau sur les rapports entre les jeunes Noirs et l'école à New York (Labov, 1972) ou sur les habitants des différents quartiers de Belfast (Milroy, 1987), ce sont toujours les comportements langagiers qu'ils cherchent à comprendre en premier lieu et non les rapports sociaux.

La voie de la sociologie du langage, contrairement à celle de la sociolinguistique, est marquée par la priorité accordée à la compréhension des rapports sociaux qui sont « à l'œuvre » dans le langage. Ceci donne lieu à un renversement de perspective. Il ne s'agit plus d'explorer des mécanismes langagiers comme tels, mais davantage d'élucider la manière dont les comportements langagiers peuvent nous aider à mieux comprendre les rapports sociaux d'inclusion et d'exclusion, rapports qui se construisent, entre autres choses, *par* le langage. Il peut s'agir de l'imposition d'une langue « nationale » sur un territoire donné dans le contexte de l'essor des États-nations européens (voir Balibar, 1988a; Caput, 1972); du rôle instrumental joué par langues et langage dans les pratiques d'inclusion et d'exclusion associées à la communalisation (Weber, 1985, pp. 201-203 et 235-244); de la dévalorisation des parlers populaires et régionaux avec le développement de dialectes normatifs associés à l'émergence de différentes classes et fractions de classe (voir Bourdieu, 1982; Baudelot et Establet, 1973, pp. 21 et ss.); de la reproduction, à l'intérieur du langage écrit, des pratiques d'exclusion que subissent les femmes et les minorités ethniques et « racisées » (voir Guillaumin, 1972; Michard, 1988; Sivanandan, 1974; Sykes, 1988); des différentes tentatives qui ont visé l'élimination de langues indigènes ou autonomes dans des contextes de colonisation ou d'esclavage à des fins de contrôle social (voir Mahsas, 1979, pp. 343 et ss.; O'Fiaich, 1969; Hall, 1985); ou du maintien à l'écart de populations immigrées « allophones » en leur rendant difficile l'accès à la langue de la majorité non immigrée (voir Castles, 1980; Dittmar, 1981).

Dans chacun de ces cas, nous sommes loin des réifications analytique et sentimentale du langage. Les comportements langagiers deviennent plutôt des voies d'accès à la compréhension des rapports sociaux en construction. Langues et dialectes sont conceptualisés surtout comme des instruments qui, entre autres, facilitent la communication à l'intérieur d'une communauté (et donc l'inclusion) et la non-communication avec des individus que l'on cherche à exclure; ils facilitent l'étiquetage et l'identification (à des fins d'inclusion et d'exclusion) des membres et des non-membres de la communauté au même titre que d'autres traits socialement construits; ils renforcent le « sentiment ethnique » d'origine commune, la langue ou le dialecte en question étant conceptualisé comme un

héritage commun transmis de génération en génération; ils permettent l'occupation symbolique d'un territoire sous la forme, par exemple, de l'imposition d'une langue officielle ou d'un dialecte de classe; ils sont sujets à des transformations constantes, brouillant ainsi les pistes pour ceux qui sont exclus de la communauté en question et qui cherchent à ajuster leurs propres comportements langagiers pour y avoir accès.

Dans la perspective de la sociologie du langage, une communauté de langue n'est ainsi jamais *fondée* sur la simple existence de la langue ou du dialecte en question, cette langue ou dialecte jouant plutôt un rôle instrumental dans le processus de communalisation. C'est à partir de ce point de départ que nous abordons les rapports entre communautés de langue au Québec.

LANGUE ET MILIEUX DE TRAVAIL AU QUÉBEC: CONSTATS GLOBAUX ET PROBLÉMATIQUE DES «ALLOPHONES»

En 1986, 82,9 pour cent de la population du Québec était de langue maternelle française, 10,3 pour cent de langue maternelle anglaise et 6,8 pour cent de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (CLF, 1991, 1.1a). Une forte proportion de cette dernière catégorie – dite «allophone» – était d'origine immigrée, 81 pour cent des immigrants admis au Québec entre 1980 et 1989 n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle (CLF, 1991, 2.1.3). La population immigrée était aussi fortement concentrée dans la région de Montréal, 87,2 pour cent de cette population résidant dans la région montréalaise en 1986 contre 45 pour cent de l'ensemble de la population du Québec (Québec, 1990, p. 64). Dans le cœur de la région métropolitaine, sur l'île de Montréal, la proportion d'allophones dans la population a augmenté de 17,7 pour cent en 1981 à 18,7 pour cent en 1986, pendant que la proportion de francophones est restée stable à 60 pour cent et la proportion d'anglophones est tombée de 22,3 pour cent à 21,3 pour cent (Paillé, 1989, p. 23). Si les transferts linguistiques vers le français parmi la population allophone ont doublé entre 1971 et 1986 (Québec, 1991, p. 13), le taux de mobilité linguistique vers l'anglais sur l'île de Montréal ainsi que le taux de rétention de la langue maternelle parmi les allophones restent forts (Paillé, 1989, p. 26).

Dans le contexte d'une baisse du taux de natalité parmi la population francophone, les choix linguistiques effectués par la population immigrée allophone deviennent un enjeu important. Au cœur de cet enjeu se trouve le marché du travail, avec sa compartimentation en zones à prédominance anglophone, francophone, allophone, bilingue et multilingue. C'est ici que se constitue quotidiennement un ensemble de rapports d'inclusion et d'exclusion autour de différentes formes d'appartenance linguistique, et c'est la position occupée par la population allophone vis-à-vis de ces rapports qui constitue l'objet de ce texte.

Dans la plupart des projets portant sur l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec, on a eu tendance à mettre l'accent sur les rapports entre les deux principales communautés de langue. Dans la mesure où ces rapports ont été conceptualisés comme liant deux groupes ethno-linguistiques classifiés selon la langue maternelle, on a généralement classé tous ceux qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle dans une catégorie à part, celle des «autres» ou des «allophones». Cette notion d'«allophone» a été tellement vidée de son sens qu'on décrit l'immigrant qui parle à la fois sa propre langue et les deux langues principales comme un allophone «bilingue» (cf. Vaillancourt, 1988, 1991). Cette classification est plus précise que celle utilisée dans le rapport Gendron, où il n'y a que des «autres» (Gendron, 1972), mais en même temps elle traduit mal une réalité où il peut y avoir équivalence entre celui qu'on appelle un «francophone bilingue» en termes de sa compétence linguistique valorisée dans les secteurs du marché de l'emploi où l'anglais prédomine et un «allophone anglophone». Cette catégorisation résiduaire a toujours mal servi la grande diversité de la population allophone: diversité au chapitre de la provenance, de la compétence linguistique, de l'insertion sociale et professionnelle. Les différents constats qui ressortent, entre autres, des études

de Gendron (1972), Monnier (1983) et Vaillancourt (1988, 1991) concernant les allophones sont hypothéqués par cette diversité de situations qui peut mener à l'occasion à des conclusions ambiguës.

L'accent qui est mis sur les rapports entre les deux groupes linguistiques principaux peut se comprendre dans le cadre des inégalités historiques qui ont marqué les rapports entre anglophones et francophones, inégalités qui sont loin d'avoir disparu. Il s'agit d'une approche cependant qui peut renforcer la marginalisation des allophones. Dans le cas de l'étude pionnière de Hughes sur les rapports linguistiques en milieu de travail au Québec, l'accent mis sur les rapports entre les groupes anglophone et francophone s'explique par la composition de la ville étudiée – un centre urbain régional de petite taille avec peu d'éléments dans la population autre qu'anglophone et francophone (Hughes, 1943). Les études subséquentes ont été menées dans la région de Montréal principalement, où, depuis le début de l'industrialisation, on doit noter la présence d'immigrants de provenances diverses. À Montréal, les travailleurs francophones ont dû faire face non seulement à la dominance historique anglophone dans les secteurs clés de l'économie, mais aussi à la concurrence de différentes populations immigrées. Pourtant, ces études font moins de place à la concurrence entre travailleurs francophones et groupes ethno-linguistiques « autres » qu'à celle entre les deux groupes ethno-linguistiques principaux.

Les années 1970 et 1980 ont donné lieu à un changement important dans les rapports de forces entre francophones et anglophones. La « rentabilité » – pour utiliser le terme de Vaillancourt (1988, 1991) – du français sur le marché du travail au Québec, par rapport à l'anglais, a augmenté pendant cette période. En 1986, les hommes francophones sont plus proches, en termes de revenus d'emploi, des hommes anglophones à scolarité et expérience équivalentes qu'ils ne l'étaient en 1970 (Vaillancourt, 1991). Malgré le fait que la situation des femmes soit plus nuancée – les deux populations d'hommes et de femmes étant distinctes en ce qui concerne le niveau et l'évolution de leurs revenus de travail –, Vaillancourt constate que l'évolution de la rentabilité du français sur le marché de l'emploi au Québec est positive.

Vaillancourt met peu l'accent, cependant, sur les rapports entre francophones et allophones. Pourtant, dans la plupart des secteurs du marché de l'emploi, les hommes allophones ont perdu du terrain par rapport aux francophones, passant de l'égalité en ce qui concerne la rentabilité de leurs attributs linguistiques en 1970 à une situation globalement désavantageuse en 1986. Vaillancourt conclut qu'en 1970, « les attributs linguistiques des allophones étaient, dans l'ensemble, rémunérés de façon similaire à ceux des francophones unilingues. En 1980, ils sont une fois sur deux moins bien rémunérés et une fois sur deux le sont de façon similaire » – toujours à scolarité et expérience équivalentes (Vaillancourt, 1988, p. 99). De 1980 à 1985, cette diminution dans la rentabilité des attributs linguistiques des allophones (par rapport à ceux des anglophones et des francophones) continue, et cela tant du côté des hommes que des femmes (Vaillancourt 1991, p. 60).

Un autre aspect problématique des analyses actuelles portant sur les différentes communautés de langue concerne la classification des acteurs par le biais de la langue maternelle. La réalité linguistique du marché de l'emploi montréalais semble être, d'abord, une réalité territoriale. Si l'on applique au marché de l'emploi les conclusions de Laponce quant à la territorialité des rapports linguistiques, il faut s'attendre à ce que la langue territoriale prédomine par rapport aux attributs linguistiques des nouveaux arrivants. Cette territorialité découle de la volonté d'exclusion d'autres groupes linguistiques de la part d'un groupe ethno-linguistique dominant sur son territoire linguistique propre (Laponce, 1984).

L'hypothèse de la francisation par le biais de la francophonisation dépend de la nature de l'emprise des différentes communautés de langue sur les milieux concernés. Différents facteurs peuvent être en jeu ici. Par exemple, l'ouverture sur les marchés internationaux où l'anglais prédomine a pu remplacer, dans certains cas, la domination anglophone locale, expliquant ainsi l'emprise soutenue de la communauté de langue anglaise. Quel que soit le facteur explicatif, cependant, nous arrivons à un troisième constat: l'approche territoriale exige une classification fondée prioritairement sur les

comportements linguistiques au travail, plutôt que sur la langue maternelle ou la langue d'usage à la maison. Cette classification ferait ressortir davantage les frontières linguistiques existantes.

En plus de l'occultation de la diversité allophone, de l'accent moindre mis sur les rapports entre cette catégorie résiduaire et les autres et de la classification fondée sur la langue maternelle, un quatrième problème traverse les écrits portant sur les rapports linguistiques dans les milieux de travail : l'incertitude. Même si on peut être d'accord avec les auteurs du rapport Gendron quand ils constatent que les allophones ont plutôt tendance à s'ajuster à la réalité linguistique existante que de marquer cette réalité de leurs propres attributs – contrairement au groupe anglophone dominant, et, dans une moindre mesure, au groupe francophone numériquement majoritaire (Gendron, 1972, p. 84) –, il reste que cette réalité linguistique mouvante qui s'impose aux allophones n'a jamais été cernée de façon satisfaisante.

Le rapport Gendron est celui qui est allé le plus loin dans cette direction, mais, à l'instar d'autres études similaires, on se fie aux résultats d'un sondage et, donc, à l'auto-évaluation des sujets. L'auto-évaluation des comportements langagiers pose des problèmes d'ordre méthodologique. Labov, par exemple, constate que les sujets de ses recherches n'avaient pas de difficulté à évaluer les performances linguistiques des autres mais ne montraient aucune lucidité face à leurs propres performances. Ces performances étaient toujours surévaluées par rapport aux normes en vigueur (Labov, 1976, p. 199). Au Québec, ces problèmes sont d'autant plus importants que la question linguistique est politiquement chargée. Les différences notées dans les réponses aux mêmes questions pourraient n'être que le reflet d'un climat linguistique changeant. Une façon de remédier à ce problème consiste à observer directement les comportements en question. Malheureusement, les milieux de travail restent relativement fermés à ce genre de recherche – compte tenu, entre autres, des droits de gérance (Brazeau, 1978). C'est ainsi que peu de projets de ce type ont été effectués (cf. Heller, 1985, 1989 ; Teal, 1985).

Il reste donc difficile de savoir jusqu'à quel point le programme officiel de francisation des entreprises a eu un effet au-delà de la bilinguisation des communications formelles, comme Maurais (1987) et le Conseil de la langue française (1986) le soulignent. On soupçonne que les comités de francisation restent inactifs et que les entreprises elles-mêmes donnent moins d'importance à la démarche de francisation qu'auparavant. Les résultats de la tournée effectuée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) en 1989 auprès de 250 représentants syndicaux à travers le Québec indiquent que les rapports de forces linguistiques ont été marqués, depuis quelques années, par l'affaiblissement du français et le retour d'un bilinguisme obligatoire pour bon nombre de francophones. Ce bilinguisme affecte surtout ceux et celles qui ont à faire avec clients et fournisseurs ou qui occupent une place intermédiaire entre cadres anglophones et travailleurs francophones (FTQ, 1990).

On a donc beaucoup insisté sur les rapports entre anglophones et francophones – classifiés par langue maternelle –, aux dépens d'abord des allophones, mais aussi de la situation réelle sur le marché de l'emploi. Ce marché n'a que peu de respect pour les langues maternelles ou les langues d'usage à la maison, surtout là où les tâches à effectuer ne comportent que peu ou pas d'exigences linguistiques – ce qui est vrai de beaucoup d'emplois dans le secteur manufacturier et dans celui des services. À cet égard, Laponce parle de la « fréquence » de communications et de la « quantité » de langage qui distinguent les emplois en usine par rapport aux emplois de bureau (Laponce, 1984, p. 36), tandis que Béland parle de certains secteurs d'activité économique qui sont plus « riches en information » que d'autres (Béland, 1991). Cette question du *volume* des communications orales et écrites effectuées dans différents emplois n'a été que peu soulevée, omission qui s'explique, entre autres, par la difficulté de bien cerner les comportements linguistiques dans les milieux de travail, difficulté relevant à la fois de la diversité et de l'inaccessibilité de ces milieux. Ce constat a toute son importance quand on se rend compte que beaucoup de travailleurs immigrés œuvrent dans des secteurs où le volume de communications en lien avec l'emploi est réduit

ou nul, question à laquelle je reviendrai plus loin dans ce texte. La probabilité et même la possibilité d'intégration linguistique et sociale à la collectivité francophone sont réduites d'autant.

On arrive à un constat d'incertitude quant à la situation réelle de la langue française dans l'emploi, donc quant aux facteurs principaux qui sous-tendent les choix linguistiques des allophones. Face à cette incertitude, je procéderai, dans la prochaine section, à une description sommaire de la ségrégation professionnelle et sociale de la population immigrée, – ségrégation qui a des conséquences directes sur l'intégration linguistique des allophones à la collectivité francophone.

LA DIVERSITÉ DE SITUATIONS DE LA POPULATION IMMIGRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET SON INCIDENCE SUR L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE

Chaque groupe ou cohorte d'immigrants porte certaines marques distinctives quant à son pays ou sa région d'origine; sa compétence linguistique à l'arrivée; son niveau de scolarisation; son expérience de travail; sa composition en termes d'âge et de sexe; son appartenance à l'une ou l'autre des trois grandes catégories d'immigrants (indépendante, familiale, humanitaire). Chacun de ces facteurs a une influence sur l'établissement des immigrants au Québec et sur leur intégration à l'un ou l'autre des deux groupes ethno-linguistiques principaux. Cette intégration dépend aussi de la conjoncture socio-économique particulière qui prévaut au moment de l'arrivée.

La distribution sur le marché du travail de la population immigrante ne correspond pas à celle de la population native. Depuis longtemps, on a constaté que l'immigration au Canada a eu un caractère bimodal (cf. Porter, 1965, p. 40). D'un côté, on fait appel à une main-d'œuvre qualifiée pour combler les lacunes en haut de l'échelle socio-professionnelle; de l'autre, on ouvre les portes à une immigration qui peut être elle aussi qualifiée – les couturières travaillant dans l'industrie du vêtement étant un exemple –, mais qui se voit dans l'obligation d'accepter des conditions de travail inférieures à la moyenne. C'est ainsi qu'en 1986, les hommes de la population immigrée sont surreprésentés dans les strates socio-professionnelles supérieures, pendant que les femmes et les jeunes sont défavorisés sur le marché de l'emploi par rapport à la population non immigrée (Québec, 1990, p. 66). Renaud *et al.* constatent le même caractère bimodal dans l'insertion sur le marché du travail d'un échantillon de 1 000 immigrants arrivés au Québec en 1989 (Renaud *et al.*, 1992, p. 39). Cette distribution est reliée à la fois au sexe – les emplois occupés par les hommes lors de l'entrevue ayant un statut socio-économique significativement supérieur à ceux occupés par les femmes – et aux catégories d'immigration – les immigrants de la catégorie des « indépendants » ayant des emplois avec un statut socio-économique moyen supérieur à ceux de la catégorie « famille » qui, à leur tour, sont mieux placés que les réfugiés (Renaud *et al.*, 1992, p. 40).

Un fait marquant des années 1980 a été l'arrivée d'une proportion de plus en plus importante d'immigrants d'origine autre qu'européenne. Si cette catégorie n'a constitué que 39 pour cent de tous ceux admis au Québec en 1968, en 1989, la proportion a atteint 80 pour cent (Québec, 1990, p. 48). Une partie de cette nouvelle immigration est particulièrement susceptible de connaître une insertion difficile sur le marché de travail. Selon Vaillancourt, ce sont les populations noire et d'origine asiatique qui ont été les plus désavantagées en termes de salaire entre 1980 et 1985, en tenant compte du niveau d'éducation, des attributs linguistiques, de l'expérience de travail et du nombre d'heures travaillées (Vaillancourt, 1991, p. 33). Une tendance à la ghettoïsation et à l'exclusion de ces populations est apparente à travers les niveaux de chômage des jeunes. Chicha-Pontbriand, par exemple, a constaté qu'en 1986, les taux de chômage des jeunes Antillais à Montréal variaient entre 44 et 60 pour cent, tandis que les jeunes d'origine vietnamienne et de l'Amérique latine connaissaient également des taux de chômage très élevés (Chicha-Pontbriand, 1990, p. 2).

C'est surtout la structuration du marché de l'emploi selon le sexe, cependant, qui jette une autre lumière sur les trajectoires socio-professionnelles de la population immigrée. La concentration des femmes immigrées suit celle des femmes en général sur le marché du travail : surconcentration dans un nombre limité de professions, quasi-absence dans la plupart des autres (Chicha-Pontbriand, 1989). Les femmes immigrées, cependant, sont davantage concentrées dans le secteur manufacturier que les femmes natives, et surtout dans le secteur du vêtement – 23 pour cent des femmes immigrées travaillant dans ce secteur en 1981 contre 5 pour cent des femmes natives (Audet, 1988, p. 66). La FTQ estime qu'entre 65 et 75 pour cent de ses 12 000 membres dans ce secteur sont d'origine immigrée (FTQ, 1990). Un nombre considérable de femmes (2 700 en 1989) sont aussi admises chaque année, avec des permis temporaires, comme travailleuses domestiques, travaillant, jusqu'en 1991 à tout le moins, dans des conditions peu assujetties à la réglementation (Québec, 1990, p. 34). Beaucoup de femmes immigrées se plaignent de l'isolement qu'elles vivent sur le plan social (Estable, 1986; Labelle *et al.*, 1987; AFSCA, 1987). Cet isolement tient à des problèmes d'ordre linguistique et culturel, mais aussi à la nature des emplois qu'elles occupent, tels l'aide domestique, l'entretien ménager, le travail à domicile. Les caractéristiques particulières de l'expérience de migration vécue par les femmes en font une filière en soi.

Ces différentes filières d'immigration ont contribué à la compartimentation du marché de l'emploi selon l'ethnicité. Cette compartimentation se rajoute à la ségrégation ethno-linguistique toujours présente entre anglophones et francophones, pour aboutir à un ensemble de territoires, de chasses-gardées, de frontières ethniques et ethno-linguistiques d'une grande complexité. Une des constantes, cependant, est que cette structuration ethnique – en partie due à la discrimination systémique – résulte en des trajectoires communes pour les membres d'un groupe donné. C'est ainsi que certains groupes se trouvent fortement désavantagés sur le marché de l'emploi. C'est le cas notamment des Vietnamiens, des Antillais et des immigrants en provenance de l'Amérique latine, que ce soit sur le plan des revenus ou des taux de chômage (cf. McAll, 1991b).

La bipolarisation de l'immigration, qui comprend, d'une part, le secteur de l'administration à prédominance anglophone et les emplois hautement qualifiés et, d'autre part, les emplois mal rémunérés dans la fabrication, l'entretien des bureaux ou le secteur hôtelier, fait en sorte que les immigrants sont largement absents des secteurs du marché de l'emploi où les francophones sont les plus présents. Différentes études ont démontré que l'intégration linguistique passe davantage par l'intégration sociale – entre autres dans les milieux de travail – que par l'apprentissage formel des langues (Dittmar, 1981). L'importance de cette participation aux milieux de travail pour l'intégration linguistique et sociale ressort des données analysées par Béland (1991). Il constate qu'on a tendance à adopter les opinions et valeurs d'une communauté linguistique donnée quand on travaille dans la langue de cette communauté. Beaucoup d'immigrants au Québec n'ont pas l'occasion de travailler dans un milieu où la langue française prédomine, réduisant d'autant leur possibilité de s'intégrer à la collectivité francophone.

Le rapport de la FTQ, par exemple, souligne, en ce qui concerne les travailleurs et travailleuses immigrés, que le problème relève davantage de leur exclusion ou absence d'un certain nombre de secteurs du marché du travail que de leurs comportements linguistiques comme tels. Une fois présents dans un secteur où le français prédomine, l'intégration linguistique de ces travailleurs s'effectue sans difficultés (FTQ, 1990). L'étude effectuée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) sur ses membres provenant des « communautés culturelles » fait ressortir les barrières que représentent les exigences linguistiques liées à l'accès à certains métiers, étant donné la difficulté qu'ont les travailleurs allophones à acquérir la compétence linguistique nécessaire (CSN, 1989). Cet enfermement dans des secteurs du marché de l'emploi où il y a peu de possibilités d'apprendre la langue majoritaire et donc peu de possibilités d'avancement socio-professionnel touche particulièrement les femmes immigrantes (Estable, 1986) et les membres des minorités « visibles » (Chicha-Pontbriand, 1989).

Le problème de l'intégration linguistique à la majorité francophone est particulièrement présent dans les petites entreprises ethniques où beaucoup de femmes immigrées travaillent. Renaud *et al.* concluent que ce sont surtout les immigrantes de la catégorie « famille » qui se retrouvent dans ces entreprises (Renaud *et al.*, 1990). Dans son étude d'une entreprise de vêtement à Montréal, étude révélatrice en ce qui concerne les comportements langagiers, Teal démontre comment on crée des réseaux d'exclusion et de traitement préférentiel par le biais des langues (Teal, 1985). Dans ce cas, le réseau de favoritisme ethnolinguistique s'est construit par le biais de la langue italienne, les travailleuses appartenant à d'autres groupes ethnolinguistiques – y compris les francophones – étant exclues. L'étude de Teal démontre l'importance des études *in situ* et de la méthodologie de l'observation participante pour bien comprendre le rôle que jouent les inégalités ethnolinguistiques dans les milieux de travail. Son étude démontre aussi que chacun de ces milieux a sa propre réalité sur le plan linguistique, réalité qui dépend de l'appartenance ethnolinguistique des propriétaires de l'entreprise et de la composition de la main-d'œuvre. Ces réseaux d'exclusion ethnolinguistique qui reproduisent la structuration dominante du marché du travail montréalais en fonction d'intérêts ethnolinguistiques particuliers ne font que rajouter au sentiment d'exclusion et d'isolement que ressentent beaucoup de femmes immigrées. Ici comme ailleurs, exclusion linguistique et exclusion sociale vont de pair.

Cette ségrégation professionnelle sur le plan ethnolinguistique a des effets d'entraînement. La ségrégation résidentielle, par exemple, est fonction, entre autres choses, de la capacité de se payer un logement décent. La surconcentration de certaines minorités dans différents secteurs du marché du logement découlent donc en partie de leur ghettoïsation dans l'emploi. L'effet d'entraînement va plus loin que la simple question du lieu de résidence. La ghettoïsation scolaire, avec tout ce qu'elle implique de problèmes d'intégration sociale et linguistique à la collectivité francophone pour les jeunes nés au Québec de parents immigrés – ou ayant immigré en bas âge – est aussi le reflet de la ghettoïsation résidentielle. Le peu d'espoir qu'ont beaucoup de ces jeunes de réussir leur intégration à un milieu de travail francophone plus tard – compte tenu des taux de chômage élevés – a un effet néfaste sur ce qui aurait dû être l'ébauche de cette intégration à l'école. Les retards accumulés par les jeunes allophones ayant passé par les classes d'accueil ne contribuent pas non plus à améliorer leurs chances d'intégration sociolinguistique (Berthelot, 1990).

Sur certains plans, le sort linguistique qui attend les immigrants sur le marché de l'emploi ressemble à celui qui attend les francophones. L'étude de Teal fait ressortir que les travailleuses francophones dans l'industrie du vêtement ne constituent qu'une minorité ethnolinguistique parmi d'autres. À l'autre bout de l'échelle socio-professionnelle, dans les domaines de la haute administration et de la recherche, la prédominance territoriale de l'anglais peut avoir un effet tant sur les francophones que sur les allophones. La rentabilité du bilinguisme pour les francophones, ainsi que l'a constaté Vaillancourt, témoigne elle aussi de cette obligation de travailler en anglais (Vaillancourt, 1988, 1991). C'est dans ce contexte que l'incertitude face à l'avenir du français sur le marché du travail montréalais va plus loin que le simple choix linguistique des allophones. Dans certains cas, l'arrivée d'anglophones hautement qualifiés peut avoir pour effet la consolidation de l'emprise de l'anglais. Mais cette emprise est aussi la conséquence de la structuration internationale des entreprises et des marchés, structuration à laquelle les entreprises et les institutions locales n'échappent pas.

Cette différenciation dans la distribution de la main-d'œuvre immigrée et francophone native – qui a pour effet de réduire les contacts entre les deux groupes – est largement tributaire des règles du jeu telles qu'établies par le groupe anglophone. La domination anglophone de l'économie, et surtout de ce que Monnier appelle le secteur cible de l'économie montréalaise – l'industrie secondaire, les finances, le commerce, les transports, les communications (Monnier, 1983, p. 72) – a créé des territoires socio-

professionnels anglophones et des filières d'immigration qui ouvrent directement sur ces territoires.

C'est en vertu de ces règles du jeu territoriales que l'on s'est vu obligé d'établir des territoires socio-professionnels sous contrôle francophone. Ceci est l'aboutissement logique du parallélisme décrit dans le rapport de la commission Gendron (Gendron, 1972, p. 78). C'est, entre autres, par l'intermédiaire du secteur public qu'on a réussi à créer un espace à forte prédominance francophone dans le marché de l'emploi (Guindon, 1978). Les travailleurs immigrés, cependant, ont eu peu d'accès à ce secteur, mis à part les immigrants français et belges – 6 et 7 pour cent respectivement de ces immigrants travaillant dans ce secteur en 1981 en comparaison de 8 pour cent de la population native (Audet, 1988, p. 62). Tout en favorisant l'essor d'un territoire socio-professionnel important à prédominance francophone, l'émergence du secteur public n'a eu ainsi que peu d'impact sur l'intégration linguistique des immigrants non francophones. Depuis plusieurs années, on cherche à rectifier cet état de choses par le truchement de programmes d'accès à l'égalité en emploi. Le bilan fait de ces programmes en 1987 par la Commission des droits de la personne ne permet cependant pas de conclure à leur efficacité (CDP, 1987; cf. McAil, 1990b). Dans l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration du gouvernement du Québec (Québec, 1990), on constate que seulement 1,7 pour cent des employés de la fonction publique québécoise sont soit allophones, soit membres de minorités «visibles», ce pourcentage devant se situer à 9 pour cent pour correspondre aux niveaux de représentation de ces deux catégories dans la population.

LA POPULATION IMMIGRÉE ET L'UTILISATION DU LANGAGE AU TRAVAIL

Si la différenciation dans la distribution des travailleurs allophones et francophones sur le marché de l'emploi fait en sorte que les allophones sont davantage absents là où les francophones sont présents, il y a une deuxième caractéristique de la structuration ethno-linguistique de ce marché qui ne favorise pas l'intégration des immigrants à la collectivité francophone. Cette caractéristique est celle du volume de communications que suppose un emploi donné. Il y a des emplois qui sont fortement axés autour de la lecture, l'écriture ou les échanges oraux; des emplois, même, tels l'enseignement, les professions libérales et l'administration, où le langage peut constituer l'instrument principal de travail. Ces emplois ne sont pas toujours au sommet de l'échelle salariale; on n'a qu'à penser aux différents emplois à prédominance féminine tels le traitement de texte, les emplois de bureau et le travail de réceptionniste.

Les emplois les plus valorisés, cependant, surtout dans le domaine professionnel, font une utilisation importante du langage. Ces milieux de travail sont donc des milieux privilégiés d'intégration linguistique. C'est justement dans ce type d'emplois que l'anglais a eu tendance à prédominer – comme le souligne Laponce (1987, p. 36) –, prédominance consolidée par le recrutement d'immigrants anglophones. Du côté francophone, les immigrants n'ont pas eu la même occasion d'accéder à ce type d'emplois. D'abord parce que la structuration ethno-linguistique du marché de l'emploi a cantonné l'utilisation du français dans des secteurs subalternes (Gendron, 1972, p. 81), mais aussi parce que l'offre du côté francophone a toujours dépassé la demande.

Malheureusement, cette question de l'utilisation du langage au travail n'a été que peu abordée dans la perspective de la sociologie du langage (cf. Borzeix, 1991; Bonnault-Cornu, 1989). Pour les fins de la présente analyse, je fais une distinction entre travail langagier (le langage étant le principal outil de travail ainsi que la matière première qui est sujette à transformation dans le processus de production de textes oraux et écrits) et travail manuel. Le niveau d'utilisation du langage est évalué selon trois axes: complexité-simplicité (sur le plan du lexique), originalité-non originalité et fréquence-absence (du langage). C'est ainsi que plus un type de travail connaît un haut niveau de complexité, d'originalité et de fréquence dans l'utilisation du langage (le domaine de l'administration étant un exemple), plus ce domaine de travail langagier serait qualifié comme faisant une

utilisation maximale du langage. À l'autre extrême, le travail de couture ou de découpage de tissus dans l'industrie du vêtement ainsi que le nettoyage de bureaux peuvent atteindre le degré zéro sur l'axe fréquence-absence du langage et, à fortiori, le degré zéro sur les axes complexité-simplicité et originalité-non originalité.

On peut émettre l'hypothèse, en ce qui concerne le secteur cible de Monnier, que le français a été davantage présent là où on a eu tendance à parler le moins. À titre d'exemple, lors d'un projet de recherche effectué en 1989, Béland a constaté que 46 pour cent des répondants œuvrant dans le secteur privé à Montréal et ayant pour activité principale au travail « lire et écrire » utilisaient généralement le français, contre 66 pour cent des travailleurs manuels. Il nous met en garde contre la surestimation de l'usage du français, compte tenu du faible volume de communications liées au travail pour cette dernière catégorie. Globalement, il arrive à la conclusion que « plus les activités sont riches en information [...] moins le français est prédominant » (Béland, 1991, p. 17). La plupart des emplois de production et d'exécution dans le secteur manufacturier n'exigent qu'une utilisation minimale du langage, les niveaux de bruit ou l'aménagement des postes souvent excluant même cette utilisation minimale. Dans de telles situations, l'intégration linguistique au travail devient difficile, à moins d'une réorganisation du travail favorisant la communication.

Les travailleurs, et surtout les travailleuses, immigrants occupent souvent des emplois où l'utilisation du langage est minimale et où ce qu'on pourrait appeler le niveau d'*aphonie* est très élevé. En procédant à la classification des personnes par rapport à la langue d'usage en emploi – classification qui, à notre avis, s'impose pour mieux saisir la réalité territoriale des rapports linguistiques –, on aura à classer une proportion importante de ces travailleurs parmi les fonctionnellement *aphones*, plutôt que les allophones, les francophones ou les anglophones. On pourrait conclure que les travailleurs immigrés (non anglophones) ont tendance à se retrouver dans des emplois où les niveaux d'*aphonie* et d'*analphabétie* (en termes d'exigences d'écriture et de lecture) sont les plus élevés.

Parce que les immigrants sont largement exclus des secteurs du marché de l'emploi où le français est en situation de prédominance et qu'ils sont surconcentrés dans des secteurs manufacturiers où, de toute façon, les niveaux d'*aphonie* et d'*analphabétie* (en ce qui concerne les emplois eux-mêmes) sont élevés, nous pouvons affirmer que le marché de l'emploi ne joue pas, à l'heure actuelle, le rôle d'intégration sur le plan linguistique qu'il pourrait jouer. Ceci s'applique particulièrement aux jeunes des différentes minorités ethniques – surtout des minorités « visibles » –, qui sont complètement exclus du marché du travail ainsi qu'aux femmes qui travaillent à domicile.

CONCLUSION: LANGUES DE TRAVAIL ET CONSTITUTION DES RAPPORTS DE CLASSES

Fishman, dans son livre *Sociology of Language*, fait la distinction entre deux modèles sociolinguistiques pour caractériser les rapports en situation de diglossie ou de bilinguisme sociétal. Il y a d'abord le modèle du « nationaliste urbain canadien-français » (*urban French Canadian nationalist*) et ensuite celui du « migrant urbain américain » (*urban American migrant*) (Fishman, 1972, p. 153). Dans le premier cas, un groupe historiquement subordonné ou marginalisé réussit à occuper progressivement des territoires préalablement contrôlés par un groupe linguistique dominant. Selon le deuxième modèle, la langue d'une communauté immigrée est confinée progressivement à des zones d'utilisation familiale et privée. La complexité des rapports entre francophones, anglophones et allophones dans la région de Montréal tient en partie au fait que nous nous retrouvons devant les deux modèles en même temps, chacun ayant une influence sur l'autre. Avant de conclure à l'existence d'un troisième modèle qui serait le produit de l'interaction des deux premiers, cependant, il faut prendre en considération les autres facteurs soulevés dans ce texte et qui sous-tendent la complexité de la situation montréalaise.

Comme dans d'autres sociétés capitalistes contemporaines, l'activité économique au Québec s'effectue sur deux types de territoires distincts: les territoires sous contrôle

public et les territoires sous contrôle privé. Comme Giddens l'a remarqué, il y a à la fois contradiction et complémentarité entre ces deux secteurs, l'essor et la continuité du capitalisme étant fondés sur l'interrelation de l'un et l'autre (Giddens, 1984). Au Québec, cette contradiction ou opposition entre le public et le privé a été territorialement démarquée par l'opposition entre la communauté de langue française et la communauté de langue anglaise. Comme Guindon et Bouchard l'ont suggéré, les rapports linguistiques au Québec ne peuvent être compris que dans le cadre de ce conflit intercommunautaire pour le contrôle des deux types de territoire (Guindon, 1978; Bouchard, 1991).

Si les années 1960 et 1970 ont été ici marquées par l'essor d'une fonction publique largement contrôlée par la communauté de langue française et si les années 1980 ont vu le maintien sur ce territoire d'une présence majoritairement francophone, l'utilisation de l'anglais – et donc la présence de ce que j'appelle une communauté *professionnelle* de langue anglaise (sans égard à la langue maternelle) – est restée élevée dans le secteur privé montréalais pour tout ce qui concerne les activités de gestion et de recherche (Béland, 1991). Pour parler comme Bourdieu (1982), il existe donc deux marchés linguistiques distincts, le contrôle des prix associés à l'utilisation des différentes langues et dialectes étant de nature différente dans chacun des secteurs public et privé. Comme je l'ai souligné dans ce texte, la question de l'utilisation des *langues* sur ces deux territoires – ainsi que celle de l'intégration linguistique des travailleurs immigrés – n'a de sens que si nous considérons aussi l'utilisation du *langage*. Le fait d'avoir « francisé » un milieu de travail a moins de signification s'il s'agit d'un milieu où on utilise peu ou pas le langage pour effectuer les tâches. Sur le territoire d'une entreprise (publique ou privée), il y a, dans les termes présentés ici, une différenciation à faire entre zones de travail langagier et zones de travail manuel. Ensuite, à l'intérieur de ces zones, il faut déterminer les différents types d'utilisation du langage selon les axes complexité-simplicité, originalité-non originalité et fréquence-absence.

L'intérêt de cette approche n'est pas simplement d'ordre descriptif. La distinction entre travail langagier et travail manuel recoupe en partie celle entre travail intellectuel et travail manuel. La « racisation » de ceux et celles qui font du travail manuel, c'est-à-dire leur considération comme des êtres « inférieurs de nature » en raison du travail qu'ils effectuent, a été soulignée par Balibar (1988b) et, en rapport avec le sexisme, par Guillaumin (1977). Le « racisme de classe » est associé étroitement à l'absence relative ou absolue du langage pour effectuer le travail à caractère manuel. Balibar suggère que plus les sociétés bourgeoises sont scolarisées, « plus les différences de compétence linguistique [...] fonctionnent comme différences de caste » (1988b, p. 141). Associé à ces différences linguistiques, il y a un stigmaté racial ou quasi racial et donc du « racisme de classe ». En somme, c'est la racisation de la langue (1988b, p. 142). En ceci, Balibar rejoint les positions de Bourdieu quant aux attitudes méprisantes de la bourgeoisie face au parler « grossier » des classes populaires (Bourdieu, 1976). Baudelot et Establet ont également attaché de l'importance à l'imposition du silence et à la dévalorisation des dialectes populaires dans le système scolaire français comme précondition à l'imposition de la « parole » bourgeoise (Baudelot et Establet, 1973).

Au Québec, ce processus de différenciation sociale et langagière lié à la racisation du travail manuel (et à la sexisation du travail langagier avec utilisation minimale du langage dans le cas du travail de bureau) semble poursuivre sa voie habituelle dans le secteur public majoritairement francophone – on assiste à la valorisation d'une « norme » et à la dévalorisation des parlers régionaux et populaires. Le secteur clé de l'entreprise privée de la région de Montréal, cependant, nous fournit un exemple inédit de ce processus complexe d'exclusion et d'inclusion. En ce qui concerne la distribution des populations sur les territoires dont est composé ce secteur, plus il y a utilisation maximale du langage (sur les axes complexité-simplicité, originalité-non-originalité et fréquence-absence), plus il y a de chances que le travail s'effectue la plupart du temps en anglais ou partiellement en anglais et partiellement en français. Plus il s'agit d'un travail manuel avec utilisation secondaire du langage, plus il y a de chances que le travail s'effectue la

plupart du temps en français. À mesure que l'on s'approche de l'état d'aphonie ou d'analphabétie maximale (c'est-à-dire du degré zéro dans l'utilisation du langage au travail), plus il y a de chances qu'il s'agisse d'un milieu multilingue ou allophone.

Si, dans un contexte européen, cette dévalorisation des attributs langagiers de ceux qui effectuent un travail manuel a été souvent associée aux dialectes populaires et régionaux, la particularité de la situation dans le secteur privé de la région de Montréal est que le même processus de « racisation » est associé aux différences de langues elles-mêmes. C'est ainsi que la situation linguistique particulière qui prévaut toujours dans ce secteur n'est pas uniquement une situation de transition résultant de la disparition graduelle de la domination anglophone à un bout de l'échelle et de l'arrivée de nouvelles populations immigrées allophones à l'autre. Il ne s'agit donc pas uniquement de l'interaction des deux modèles proposés par Fishman (1972). Cette situation n'est pas non plus simplement le résultat de l'extension aux milieux de travail des pratiques discriminatoires à l'endroit de groupes minoritaires ethniques et ethnolinguistiques qui sont à l'œuvre dans les domaines du logement et des services publics. C'est une situation qui a ses racines tant dans l'utilisation que la non-utilisation même du langage dans les milieux de travail – l'abondance du langage et son absence faisant partie de la reconstitution quotidienne des rapports de classes par les acteurs présents sur ces territoires.

Dans cette optique, axée sur les rapports dynamiques d'exclusion et d'inclusion entre différentes communautés de langue, il ne s'agit pas de réifier les langues minoritaires en cherchant à les « protéger » *en tant que langues*, mais de comprendre comment les attributs linguistiques de différentes minorités (sur le plan du pouvoir) sont étroitement associés au maintien de leur statut minoritaire.

Christopher McALL
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

RÉSUMÉ

Le sujet de ce texte est l'utilisation du langage et des langues dans les milieux de travail au Québec, particulièrement en ce qui concerne l'intégration (ou la non-intégration) linguistique des travailleurs immigrés. La perspective adoptée est d'inspiration wébéro-marxienne (en ce qu'elle est fondée à la fois sur les théories wébérienne de la communalisation et marxienne des classes sociales) et cherche à comprendre les rapports en émergence entre « communautés » de langue au Québec à la lumière de la sociologie du langage. L'auteur conclut que la forme que prend l'utilisation du langage dans les milieux de travail, évaluée selon les trois axes complexité-simplicité, originalité-non-originalité et fréquence-absence, joue un rôle crucial dans la structuration des rapports plus globaux entre communautés de langue.

SUMMARY

This paper looks at the use of languages in the Quebec workplace, particularly with respect to the linguistic integration (or non-integration) of immigrant workers. The perspective adopted is Webero-Marxian in inspiration (drawing both on Weberian communalisation and Marxian class theory) and seeks to understand emerging relationships between language "communities" in Montreal in the light of the sociology of language. The author concludes that the nature of language-use in the workplace, evaluated along the three axes of complexity-simplicity, originality-non-originality, and frequency-absence, plays a crucial role in structuring the broader relationships between language communities.

RESUMEN

El tema de este texto es la utilización del lenguaje y de los idiomas en los lugares de trabajo en Quebec, particularmente en lo que concierne la integración (o la no integración) lingüística de los trabajadores inmigrantes. La perspectiva adoptada es de inspiración Webero-Marxista, (fundada a la vez en las teorías weberiana de la comunalización y marxista de las clases sociales), y trata de comprender las relaciones emergentes

entre "comunidades" de lengua en Quebec, a la luz de la sociología del lenguaje. El autor concluye que la forma que toma la utilización del lenguaje en los lugares de trabajo, — evaluada según los tres ejes : complejidad — simplicidad, originalidad — no originalidad, frecuencia — ausencia, juega un rol crucial en la estructuración de relaciones más globales entre comunidades de lengua.

BIBLIOGRAPHIE

- AFSCA (1987), *Situation socio-économique des femmes centro-américaines dans la grande région de Montréal*, Montréal, Association des femmes salvadoriennes et centro-américaines.
- AUDET, Benoît (1987), *Les Caractéristiques socio-économiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- BALIBAR, Étienne (1988a), « La forme nation : histoire et idéologie », in Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein (éd.), *Race, nation, classe : Les Identités ambiguës*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 117-143.
- BALIBAR, Étienne (1988b), « Le racisme de classe », in Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein (éd.), *Race, nation, classe : Les Identités ambiguës*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 272-288.
- BAUDELLOT, Christian et Roger ESTABLET (1973), *L'École capitaliste en France*, Paris, François Maspero.
- BÉLAND, Paul (1991), *L'Usage du français au travail, situation et tendances (Synthèse)*, Québec, Conseil de la langue française.
- BERTHELOT, Jocelyn (1990), *Apprendre à vivre ensemble, immigration, société et éducation*, Québec, CEQ.
- BONNAULT-CORNU, Phanette de (1989), « La parole et le travail en usine », Paris, CNRS (Actes du colloque *Langue et travail*).
- BORZEIX, Annie (1991), « Quand parle le travail. Vers un nouveau domaine de recherche interdisciplinaire », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 25, n° 65, printemps, pp. 137-144.
- BOUCHARD, Pierre (1991), *Les Enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*, Québec, Office de la langue française.
- BOURDIEU, Pierre (1977), « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, vol. 34, p. 17-34.
- BOURDIEU, Pierre (1979), *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON (1970), *La Reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- BRAZEAU, Jacques (1978), « Typologie des interventions sur l'emploi des langues dans l'entreprise privée », *Minorités linguistiques et interventions*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme / Presses de l'université Laval.
- CAPUT, Jean-Paul (1972), « Naissance et évolution de la norme en français », *Langue française*, vol. 16, pp. 63-73.
- CASTLES, Stephen (1980), « The Social Time-bomb : Education of an Underclass in West Germany », *Race and Class*, vol. 21, pp. 369-387.
- CDP (1987), *Programmes d'accès à l'égalité et accès des minorités aux services publics*, Montréal, Commission des droits de la personne.
- CHICHA-PONTBRIAND, Marie-Thérèse (1989), *Discrimination systémique, fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité*, Cowansville, Éditions Yvon Blais.
- CHICHA-PONTBRIAND, Marie-Thérèse (1990), *Les Jeunes des minorités visibles et ethniques et le marché du travail, une situation doublement précaire*, Montréal, Commission des droits de la personne.
- CHOMSKY, Noam (1986), *Knowledge of Language, Its Nature, Origin, and Use*, New York, Praeger.
- CLF (1986), *Avis. L'État de la francisation des entreprises*, Québec, Conseil de la langue française.
- CLF (1991), *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, Québec, Conseil de la langue française.
- CSN (1989), *Rapport d'enquête sur la situation des membres de la CSN provenant des communautés culturelles*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux.
- DITTMAR, Norbert (1981), « Les travailleurs migrants en R.F.A., à quoi bon apprendre l'allemand ? », *L'État et la planification linguistique*, tome 2 : *Études de cas particuliers*, Québec, Office de la langue française.
- ESTABLE, Alma (1986), *Les Immigrantes au Canada – faits actuels*, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.
- FISHMAN, Joshua A. (1971), « The Relationship between Micro- and Macro-sociolinguistics in the Study of who speaks what Language to whom and when », in Joshua Fishman, Robert L. Cooper & Roxana Ma, *Bilingualism in the Barrio*, Bloomington, Indiana University Press, pp. 583-604.
- FISHMAN, Joshua A. (1972), *The Sociology of Language : An Interdisciplinary Approach to Language in Society*, Rowley, Mass., Newbury House Publishers.
- FTQ (1990), *La Francisation des entreprises. La FTQ en tournée régionale, rapport global*, Montréal, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.
- GENDRON (1972), *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.
- GIDDENS, Anthony (1984), *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- GREIMAS, A. J. (1976), « Du discours scientifique en sciences sociales », *Sémiotique et sciences sociales*, Paris.

- GUILLAUMIN, Colette (1972), *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, Mouton.
- GUILLAUMIN, Colette (1977), « Race et nature : système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel*, n° 11, p. 39-.
- GUINDON, Hubert (1988), « The Modernization of Quebec and the Legitimacy of the Canadian State » (1978), in Hubert Guindon (éd.), *Quebec Society*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 60-93.
- HALL, Stuart (1985), « Religious Ideologies and Social Movements in Jamaica », Robert Boccock et Kenneth Thompson, (éd.), *Religion and Ideology*, Manchester, Manchester University Press et Open University, pp. 269-296.
- HARVEY, Fernand (1985), « La question de l'immigration au Québec, genèse historique », in *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique, contributions à une réflexion*, Québec, Conseil de la langue française, pp. 1-55.
- HELLER, Monica (1985), « Ethnic Relations and Language Use in Montréal », in Nessa Wolfson et Joan Manes, (éd.), *Language of Inequality*, New York, Mouton, pp. 75-90.
- HELLER, Monica, (1989) « Aspects sociolinguistiques de la francisation d'une entreprise privée », *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 2, pp. 115-128.
- HUGHES, Everett (1943), *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press.
- LABELLE, Micheline, Geneviève TURCOTTE, Marianne KEMPENEERS et Deirdre MEINTEL (1987), *Histoires d'immigrées, itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises à Montréal*, Montréal, Boréal.
- LABOV, William (1972), *Language in the Inner City*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- LABOV, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- LAPONCE, J. A. (1984), *Langue et territoire*, Québec, Les Presses de l'université Laval.
- McALL, Christopher (1990a), *Class, Ethnicity and Social Inequality*, Montréal, McGill-Queen's University Press (deuxième édition 1992).
- McALL, Christopher (1990b), « Discrimination et action positive, de l'irrationalité culturelle à la rationalité collective », in Ida Simon-Barouh et Jean-Pierre Simon (éd.), *Les Étrangers dans la ville*, Paris, L'Harmattan, pp. 266-275.
- McALL, Christopher (1991a), « Capitalisme et culture », in M. Lavallée, F. Ouellet et F. Larose (éd.), *Identité, culture et changement social*, Paris, L'Harmattan.
- McALL, Christopher (1991b), *Au-delà de la culture: le Québec contemporain et l'immigration*, Ottawa, Conseil économique du Canada.
- MAHSAS, Ahmed (1979), *Le Mouvement révolutionnaire en Algérie*, Paris, L'Harmattan.
- MAURAS, Jacques (1987), « L'expérience québécoise d'aménagement linguistique », *Politique et aménagement linguistiques*, Québec, Conseil de la langue française, pp. 361-411.
- MICHARD, Claire (1988), « Sexisme et langage : l'étendue des dégâts », *Les Lesbianaires*, Bruxelles.
- MILROY, Lesley (1987), *Language and Social Networks* (deuxième édition), Oxford, Blackwell.
- MONNIER, Daniel (1983), *L'Usage du français au travail*, Québec, Conseil de la langue française.
- O'FIAICH, Tomás (1969), « The Language and political history », in B. O'Cuiv (éd.), *A View of the Irish Language*, Dublin, Stationery Office.
- PAILLÉ, Michel (1989), *Nouvelles Tendances démo-linguistiques dans l'île de Montréal 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française.
- PORTER, John (1965), *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press.
- QUÉBEC, (1990), *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- RENAUD, Jean et Alain CARPENTIER (1990), *Nouveaux Immigrants et langues de travail*, Montréal, étude réalisée pour l'Office de la langue française.
- RENAUD, Jean, Alain CARPENTIER, Gisèle OUIMET et Catherine MONTGOMERY (1992), *La Première Année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (Direction des études et de la recherche).
- SIVANANDAN, A. (1974), « Alien Gods », in B. Parekh (éd.), *Colour, Culture and Consciousness*.
- SYKES, Mary (1988), « From "Rights" to "Needs": Official Discourse and the "Welfarization" of Race », in Geneva Smitherman-Donaldson et Teun A. Van Dijk (éd.) *Discourse and Discrimination*, Detroit, Wayne State University Press, pp. 176-120.
- TEAL, Greg (1985), *The Organization of Production and the Heterogeneity of the Working Class, Occupation, Gender and Ethnicity among Clothing Workers in Québec*, Montréal, université McGill, thèse de doctorat.
- VAILLANCOURT, François (1988), *Langue et disparités de statut économique au Québec, 1970-1980*, Québec, Conseil de la langue française.
- VAILLANCOURT, François (1991), *Langue et statut économique au Québec, 1980-1985*, Québec, Conseil de la langue française.
- VENDRYES, J. (1952), « Le caractère social du langage et la doctrine de Ferdinand de Saussure », in J. Vendryes (éd.) *Choix d'études linguistiques et celtiques*, Paris, Librairie C. Klincksieck, pp. 18-25.
- WEBER, Max (1922), *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, J.C.B.Mohr (cinquième édition), 1985.
- WOOLARD, Kathryn A. (1989), *Double Talk. Bilingualism and the Politics of Ethnicity in Catalonia*, Stanford, Stanford University Press.